

comparent très favorablement avec ce qu'a pu faire l'administration actuelle et, si on en juge par tout ce que nous pouvons constater en ce moment, continueront de subir très avantageusement la comparaison avec tout ce que pourra faire le gouvernement actuel dans les années à venir.

Nous sommes persuadés, nous qui siégeons de ce côté, qu'il y a lieu de maintenir et d'étendre le régime du soutien des prix et des versements d'appoint là où il le faut, ce régime devant être appliqué d'une façon telle que le prix que touche le cultivateur de ses produits ait un juste et équitable rapport avec ses frais de production, et qu'on puisse ainsi lui assurer sa juste part du revenu national et favoriser la production de denrées agricoles vendables. C'est pour nous une question de principe.

Une voix: Où avez-vous copié cela?

L'hon. M. Martin: Du Congrès libéral national qui, plus tôt que vous ne pensez, nous donnera le prochain premier ministre du Canada.

M. Pallett: L'honorable député a-t-il parlé de l'an 2000?

L'hon. M. Martin: Que pensez-vous des programmes adoptés par votre congrès d'où est sortie l'élection de l'actuel premier ministre (M. Diefenbaker)? Comment applique-t-on ce programme, cette politique?

L'hon. M. Pearson: Où est le programme?

L'hon. M. Martin: Mon chef demande où est le programme.

M. Fraser: Nous allons vous le montrer.

L'hon. M. Martin: Je demande à mes honorables amis de comparer l'inaction du gouvernement actuel, avec les demandes formulées par les honorables députés qui siègent en face lorsqu'ils siégeaient de ce côté-ci de la Chambre. Je ne parle pas seulement des versements d'appoint, mais que dire des autres points soulevés par les syndicats agricoles au mois de mai, et dont il a été question encore une fois l'autre jour? Ils ont demandé au gouvernement d'établir un régime satisfaisant de crédits agricoles sous la direction du ministère de l'agriculture pour s'occuper de tous les genres de crédits agricoles nécessaires. Ils ont demandé qu'on accumule, aussi rapidement que possible, des données suffisantes sur le coût de la production des produits agricoles afin que l'Office de stabilisation des prix puisse disposer de données statistiques authentiques de manière à pouvoir appliquer les dispositions de la loi sur le soutien des prix.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu le premier ministre actuel dire qu'il essayait de mettre au point un programme qui

aurait pour résultat d'assurer aux cultivateurs un revenu proportionnel au moins au coût de la production, et combien de fois n'a-t-il pas exhorté le gouvernement du jour à établir un régime quelconque par l'entremise du bureau des recherches du ministère de l'Agriculture ou par l'entremise du ministère du Commerce, de concert avec les universités, et au moyen duquel on aurait pu mieux apprécier les éléments qui entrent dans le coût de la production des denrées agricoles?

L'honorable député qui avait la parole il y a quelques instants a dit, si j'ai bien compris, ne pouvoir comprendre comment on pouvait arriver à établir le coût de production du blé. Si c'est ainsi, l'honorable député, qui est, j'imagine, un cultivateur d'expérience, ne veut-il pas se joindre à nous pour demander au gouvernement de donner suite à cette requête du syndicat des cultivateurs, afin que nous ayons quelque appréciation des statistiques authentiques disponibles sur laquelle fonder les dispositions du soutien des prix?

Si le gouvernement constate que l'une des raisons qui l'empêchent d'annoncer son programme de versements d'appoint tient justement à ce qu'il lui manque les données nécessaires qui lui permettraient d'établir ce que coûte la production, alors j'aimerais savoir pourquoi le ministre du Commerce et ses collègues n'ont pas, lorsqu'ils siégeaient de ce côté-ci de la Chambre, demandé au gouvernement du jour de présenter des mesures destinées à alléger les pressions économiques qui pesaient, non seulement sur les cultivateurs de l'Ouest, mais sur tous les cultivateurs canadiens.

A l'honorable député d'Assiniboïa, je dirai que seul le Règlement de la Chambre a empêché le chef de l'opposition, parlant en notre nom, de faire savoir tout de suite que nous avons, nous aussi, des vues bien arrêtées sur ces sujets. En fait, nos prétentions sont plus justifiées que celle de l'honorable député, car alors qu'il a passé bien des années, d'une manière active, intéressante et imaginative, à protester, nous avons passé bien des années de l'autre côté à agir.

M. E. Nasserden (Rosthern): La circonscription de Rosthern est une région agricole bien connue, monsieur l'Orateur. Elle est probablement connue surtout comme détenant le championnat mondial du blé,...

Une voix: Et Walter Tucker.

M. Nasserden: ...qui a d'abord attiré l'attention du monde sur la qualité supérieure du blé et des céréales cultivés dans l'Ouest canadien et vendus sur les marchés internationaux qui exigent un blé et une farine à haute teneur en protéines. En outre, nos éleveurs